





# HABILITATION ELECTRIQUE Personnel électricien en Basse Tension

## B1-B1V et/ou B2-B2V et/ou BC et/ou BR [initial ou recyclage]

Préparation à l'habilitation électrique du personnel électricien effectuant des opérations du domaine de tension B1-B1V et/ou B2-B2V et/ou BC et/ou BR, suivant la norme NF C 18510.

Inscription possible dans un délai de 7 jours avant le début de la session. Pour toute demande de formation en intra, nous contacter.

 <b>Public visé</b>			
Toute personne ayant à réaliser des interventions générales, des travaux et des consignations dans un environnement électrique Basse Tension.	<b>10 Personnes</b> maximum	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Initial : 3 jours – 21 heures</li> <li>▪ Recyclage : 1.5 jour – 10.5 heures</li> </ul>	<b>Tarif Inter*/personne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Initial : 425€HT</li> <li>▪ Recyclage : 230€HT</li> </ul> <small>En Intra nous consulter</small>

\*Tarification susceptible de varier en fonction du nombre de catégories souhaitées et de la durée de la session.

### Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit :

- Connaître le risque électrique,
- Savoir s'en protéger,
- Être capable, selon le titre d'habilitation visé, d'effectuer des travaux, des interventions générales, des essais, des vérifications, des mesurages, des manœuvres et/ou des consignations en Basse Tension.

### Prérequis

- Aptitude médicale
- Avoir 18 ans
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité
- Maîtriser la langue française : lu, écrit, parlé
- Pour le recyclage : habilitation électrique datant de moins de 3 ans

### Objectifs pédagogiques

Permettre au personnel d'effectuer des interventions générales, des travaux et des consignations en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

### Parcours pédagogique

#### THEORIE :

- **Module tronc commun TC2**
  - Le risque électrique,
  - Les statistiques des accidents du travail,
  - Les obligations réglementaires et les différents acteurs,
  - Les domaines de tension et les risques associés,
  - Le circuit électrique et ses éléments,
  - Les différentes grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance...)
  - Les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocutions ...),
  - Les contacts directs et les contacts indirects,
  - L'identification des dispositifs de protection,
  - Les moyens de protection collective (Barrière, obstacle, nappes...)
  - Les moyens de protection individuelle (Ecran facial, gants ...)
  - Les différentes classes de protection,
  - La Très Basse Tension TBT,
  - La conduite à tenir en cas d'accidents corporel,
  - La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique,
  - Le principe de l'habilitation électrique suivant la norme NF C 18-510,
  - La définition des symboles d'habilitation,
  - Le rôle de chacun suivant le titre d'habilitation,
  - L'environnement électrique,
  - L'appareillage électrique,
  - La définition des zones et des distances,

Pour connaître les débouchés : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail.html>

- L'analyse de risque,
- Les principes généraux de prévention.
  
- **Les travaux en B1-B1V – B2-B2V**
  - Les travaux en BT,
  - Les rôles des différents acteurs (Chargé de travaux...)
  - Les attestations de consignation (1 ou 2 étapes),
  - Les différents risques liés aux travaux,
  - Les essais,
  - Les échanges d'informations.
  
- **Les interventions générales \_ BR**
  - Les interventions générales BT et leurs limites,
  - Les opérations de dépannage,
  - Les essais, les vérifications, les mesurages et les manœuvres,
  - Les opérations de consignation pour son propre compte,
  - Les différentes mesures de prévention (Instruction de sécurité, EPI, EPC...)
  - Les opérations de connexion et de déconnexion sous tension,
  - Les échanges d'informations.
  
- **La consignation \_ BC**
  - Les opérations de consignations,
  - Les différents documents à échanger.
  
- **Evaluation théorique**
  - Evaluation des connaissances relatives aux objectifs pédagogiques de la formation par QCM.

#### PRATIQUE

- **Evaluation pratique**
  - Enumérer les différents risques dans la zone de travaux, d'intervention, de consignation (comportement adapté),
  - Identifier, vérifier et mettre en œuvre les EPC et EPI,
  - Réaliser une intervention, un mesurage, une vérification...
  - Réaliser une consignation,
  - Réaliser un balisage,
  - Rédiger et échanger les documents nécessaires.

### Méthodes et moyens pédagogiques

---

- Apports théoriques et pratiques.
- Support de cours, photos et vidéos.
- Ordinateur, vidéoprojecteur.
- Livret HABILITATION ELECTRIQUE remis à chaque participant.

### Qualification intervenant(e)s

---

**Formateur possédant une expérience professionnelle importante sur les installations électriques, à jour des habilitations correspondantes.**

### Méthodes et modalités d'évaluation

---

- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues QCM final à choix multiples permettant d'apprécier la capacité à opérer en sécurité. Remise d'une attestation de présence et avis d'habilitation remis à l'employeur.

### Durée de validité

---

Recommandée : 3 ans

### Modalités d'accessibilité

---

Accessibilité PMR : salles de formation en rez-de-chaussée, place de stationnement. Pour toute demande spécifique, mise en place de solutions adaptées : nous contacter.

Pour connaître les débouchés : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail.html>